

MANDAT

Avec l'évolution des différents champs disciplinaires et des technologies, le mandat de Vidéographe migre du centre d'artistes œuvrant en production vidéographique vers un Centre de Création, de recherche et développement en arts médiatiques.

Un Centre de Création qui se donne pour mission d'agir comme carrefour de convergence multidisciplinaire et multiplateforme dans la création d'œuvres médiatiques, incluant la vidéo, pour les créateurs indépendants. Ce focus distinctif identitaire se déploie par une offre complète de services en création élargie à l'ensemble du workflow (conception, création, distribution, diffusion). Un Centre qui se donne pour objectif principal d'agir comme facilitateur auprès des créateurs, sur l'ensemble de ce workflow. Et, pour objectif périphérique : un Centre qui agit comme fédérateur auprès de la communauté par l'offre de mise en ligne multiplateforme, et le travail collaboratif en temps réel et différé via Vithèque, Vitrine de l'Indépendant.

Ce renouveau se base sur un ensemble de concepts directeurs – modulabilité - adaptabilité - évolutivité - qui sert de guide à tous les niveaux de conception et de décision pour garantir la pérennité de cette modernisation. Il s'agit concrètement de :

- Favoriser les interrelations entre l'artistique et le technologique;
- Développer une offre de services haut de gamme en création, diffusion et distribution;
- Offrir un support proactif aux artistes sur le plan du contenu, des locaux, des équipements, et d'un réseau d'experts-conseil;
- Mettre à disposition des espaces physiques et virtuels, en temps réel et différé;
- Intégrer les mutations technologiques au processus de création.

